



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme

éducation
nationale



Inspectrice de l'Education
Nationale Adjointe au Directeur
Académique des Services de
l'Education Nationale

Circonscription I.E.N. Adjointe

Référence :
DM/MD 271-12

Affaire suivie par
Catherine Ghilardi
IEN de la circonscription du Vimeu

Téléphone
03 22 61 25 10
Fax
03 22 24 11 32
Mél.
len80.vimeu@ac-amiens.fr

4, rue Germain Bleuet
BP 2607
80026 Amiens cedex 1

Amiens le 13 septembre 2012

LE DIRECTEUR ACADEMIQUE
des Services de l'Education Nationale,
directeur des services départementaux de
l'éducation nationale de la Somme

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspectrices et
Inspecteurs de l'Education Nationale

Références : bulletin officiel hors série n°3 du 19 juin 2008 - décret n°2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences - encart bulletin officiel n°32 du 28 août 2008 : Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée - circulaire ministérielle de rentrée 2012

« La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques, se nourrit des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts. Elle ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue à la formation de la personne et du futur citoyen » BO n°3 du 19 juin 2008.

L'histoire et la géographie, les pratiques artistiques, éclairées dans le cadre de l'histoire des arts par une rencontre des œuvres, concourent au développement d'une culture humaniste et participent à l'acquisition des compétences transversales telles que la maîtrise de la langue française, les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative.

Afin d'aider les enseignants à mettre en œuvre ces enseignements dans leur classe, j'ai demandé au groupe départemental « Culture humaniste » de créer et de développer un site spécifique, dédié à ces disciplines, qui comporte :

- les textes officiels en vigueur ;
- les documents départementaux ;
- de nombreuses ressources et liens pour l'enseignement de l'histoire, de la géographie, de l'instruction civique et morale, des pratiques artistiques et de l'histoire des arts, tant au niveau local qu'au niveau européen ;
- le cahier numérique départemental d'histoire des arts, produit par les membres du groupe, qui est une proposition de mise en œuvre réalisée à partir de l'application DIDAPAGES ;
- le cahier numérique d'histoire des arts élaboré par des classes volontaires, une par circonscription, accompagné des scénarii pédagogiques relatifs à chaque production. Cette expérimentation a permis aux enseignants et aux élèves de faire des liens entre l'histoire des arts, les pratiques artistiques, la maîtrise de la langue française et les TUIC. Le Ministre, dans la « Lettre à



2/2

tous les personnels de l'éducation nationale» du 22 juin 2012 insiste d'ailleurs sur le développement des usages du numérique à l'école.

Le cahier numérique d'histoire des arts continuera à évoluer grâce aux nouvelles classes du département qui désireront y insérer leurs réalisations.

Le site s'enrichira progressivement pour apporter aux équipes pédagogiques des ressources multiples, tant au niveau de la mise en œuvre dans les classes qu'au niveau de l'évaluation des acquis des élèves.

Il est accessible à l'adresse suivante : <http://culture-humaniste.ia80.ac-amiens.fr/> ou sur le site de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Somme.

Le cahier numérique sera présenté au cours de cette année scolaire lors de la formation départementale des nouveaux directeurs et en circonscriptions lors des formations continuées.

De plus, deux conférences, organisées en partenariat avec le CRDP, se tiendront le mercredi 3 octobre 2012 sur l'enseignement de l'Histoire et le mercredi 5 décembre 2012 sur l'enseignement de l'Histoire des arts.

Je vous adresse mes encouragements pour tirer le meilleur profit de ces ressources pédagogiques.

Claude LEGRAND